

Allo Docteur... c'est vraiment grave ?



Au sortir des assemblées préliminaires hennuyères de Thumaide et d'Estinnes-au-Val de ces mercredi 16 et jeudi 17 novembre, un constat s'impose. Des différences de vue notoires, des grondements se sont invités au cœur des débats présentés axés sur la démocratie. Le malaise est relativement profond, des minorités n'hésitent pas à mettre en jeu leur survie. Rechercher des consensus s'avérerait-il une mission périlleuse pour des mandataires se montrant quelque peu résignés ?

Tradition oblige ! Comme ce fut le cas en 2015, « Coulon Futé » a assisté aux assemblées préliminaires de Thumaide et d'Estinnes-au-Val programmées ces 16 et 17 novembre. Après des entames différentes, ces dernières ont débouché sur un même scénario de crise. La dernière campagne, de par les aléas rencontrés, n'y est pas étrangère.

Un rappel avant tout !

Après la création de l'entité provinciale hennuyère et la découverte qui s'en suivit d'expériences malencontreuses lors des premières assemblées générales statutaires tenues, les mandataires de la plus importante province francophone en affiliés, en exercice à cette époque, confortés par la topographie géographique du territoire hennuyer, ont décidé de concert, pour des raisons pratiques compréhensibles, de programmer des assemblées préliminaires correspondant aux lignes de vol opérationnelles. Ces assemblées, non reprises dans les écrits nationaux, permettaient en fait de mettre sur pied des colloques plus restreints composés exclusivement de présidents concernés par les mêmes problématiques sportives. L'assemblée provinciale était néanmoins maintenue par respect des statuts nationaux, devenait une « simple » formalité administrative. Les dirigeants par contre parvenaient à éviter, lors des débats, un maximum de temps morts soporifiques pour les participants non concernés par le problème évoqué.



Au fil des années, cette façon de procéder s'est avérée de plus en plus laborieuse de par l'évolution de la gestion colombophile. En effet, suite aux mesures de rationalisation décrétées par le national la plupart du temps et par « L'Hexagone », terre d'envol des compétitions, la recherche de consensus organisationnels devenait une priorité absolue. De ce fait, il n'était pas rare d'entendre en assemblée préliminaire que la position avalisée devait encore l'être par d'autres traitant la même problématique (choix d'étapes par exemple). C'est toujours le cas à l'heure actuelle. Toutefois ces « réserves » émises garantissaient en réalité une certaine souplesse, une certaine marge de manœuvre dans le puzzle sportif aux pièces de plus en plus imbriquées. Des « il faut encore voir si... » avaient leur raison d'être pour guider par exemple les réflexions dans une direction souhaitée...

La base en principe écoutée !

Lors de réunions de sociétés, les amateurs ont eu, ces dernières semaines, la latitude d'émettre leurs remarques derechef consignées dans des procès-verbaux remontés au niveau provincial qui en fit une synthèse pour proposer les grandes lignes de la saison sportive en préparation.

Par conséquent, lors des assemblées préliminaires, les présidents présents, représentant les affiliés de leurs sociétés respectives, ont pu défendre, selon leur tempérament, leurs talents oratoires, leurs convictions personnelles (tout président, comme tout mandataire d'ailleurs, est un amateur avant tout), les souhaits de la base en les rapportant en principe avec un maximum de fidélité.



Une crise provoquée par des divergences profondes !

Si une écoute attentive et de l'empathie régnaient tant à Thumaide qu'à Estinnes-au-Val à l'entame des débats, elles furent cependant de courte durée.

En effet, de discrètes demandes de remise en question de décisions prises lors de l'exercice précédent, des attitudes quelque peu revanchardes par rapport à des faits antérieurs, des prises de position contradictoires sont rapidement apparues, contribuaient au fil de l'avancement de la soirée à des hausses de ton, des échanges verbaux assez musclés provoquant même, à un certain moment, chez un mandataire la brusque fermeture de sa farde de documents...



Des présidents ont « exprimé » le ressenti de la base de la pyramide ailée. Mais quel était leur état d'esprit au terme des débats ? Qu'ont-ils perçu et retenu finalement ?

Le côté paradoxal ? Tout et son contraire étaient parfois entendus dans chaque assemblée. Aux reproches formulés de manque de démocratie remettant en cause la tenue de la réunion se succédaient des souhaits de voir imposer des décisions par les instances dirigeantes. Ce qui constitue un exemple des plus caractéristiques de positions diamétralement opposées, impossibles à concilier. Dans un autre registre, le souhait des dirigeants, défendu à Thumaide, de rationaliser le nombre de lâchers sur une ligne de vol ne l'était plus de manière aussi systématique à Estinnes-au-Val : l'assouplissement de la position provinciale a corroboré à résoudre un épineux problème.

Des représentations inégales ? Des sociétés étaient représentées par plusieurs personnes, membres ou non de leurs comités, ce qui avait pour conséquence de donner davantage de poids à certaines propositions émises, d'initier des déséquilibres dans les temps de parole.

Un conflit des générations en filigrane ? Certains faisaient remarquer, sans pour autant stigmatiser une quelconque frange de l'assemblée, que le fait de s'accrocher de manière systématique et obstinée à des valeurs passéistes ne permet pas d'avancer.

Le véritable niveau de responsabilité ? D'autres argumentaient, qu'en cas d'insatisfaction à propos de l'action des mandataires et de l'avènement de la Sixième Réforme de l'Etat, les amateurs concernés n'avaient qu'à s'en prendre à eux-mêmes car ils y avaient contribué par leurs votes. D'autres encore n'ont pas hésité à brandir une épée de Damoclès sur la tête de leurs représentants en ce sens que « *leur mémoire* » dictera leur vote statutaire de l'an prochain quasi à pareille époque.

Demain... source d'angoisse ? D'autres enfin ont lancé des cris de désespoir causés par leur isolement, leur implantation, n'hésitaient pas à mettre en jeu leur survie ce qui leur a permis d'obtenir le report de décisions les concernant de la part des instances et un inespéré appui du convoyeur présent...

Un chantier de taille !



Ce climat interpelle, n'autorise nullement de baisser les bras, de se limiter au seul constat émis, d'attendre que le grain s'affaiblisse. Certes, pour garantir de la stabilité dans différents domaines, le souhait démocratique de répondre à la plus grande majorité possible est louable, mais le simple fait de parfois donner suite à des revendications d'électeurs forcés ou non mène à des

situations de blocage, à l'impossibilité de décider. La crainte de paupérisation ailée en certains endroits ne peut pas prendre le dessus, la présente situation vécue le prouve.

L'heure d'une profonde analyse objective, impartiale a sonné. Le temps des décisions partisans est à proscrire en cette période d'incertitude dans les esprits. Une période qui va cohabiter - pour ne pas dire cohabite déjà - avec les plausibles dérives de la future campagne électorale, déjà bien présente dans certains esprits même si des déclarations le démentent.

Des amateurs ont le blues, dépriment. Faute de performances sportives en 2016 ? A la vue de certaines réussites qui font envie ? Suite à la régression effective de leur passion ? A l'évolution professionnelle de cette dernière ? Ces amateurs ont-ils pour autant fait le nécessaire pour amener leurs colonies à se défendre honorablement ? Cette question dérangeante, ils doivent se la poser. Le changement demandé est peut-être une solution, apporte un espoir cependant hypothétique, mais il ne peut s'avérer l'arbre qui cache en réalité la forêt.

Un travail de réflexion débouchant sur des décisions argumentées s'impose sans nul doute au niveau provincial. Une communication correcte et patiente à tous les échelons sera aussi nécessaire. La persuasion contribuera à infirmer le pessimisme ambiant actuel. Existe-t-il pour autant un pilote expérimenté et crédible capable de forcer l'écoute, un architecte susceptible de mener ce long chantier psychologique ? La prochaine campagne électorale apportera peut-être une solution. Certainement pas si elle se contente de livrer uniquement de simples noms. Par contre si elle constitue la vitrine de programmes cohérents proposés à la réflexion des votants qui doivent en personne noircir leur bulletin de vote...

Thumaide



Entouré de ses collègues **Christian Goulem** prenant maintes notes et **Dany Leturcq**, et du secrétaire **Patrick Marsille**, le mandataire **Pierre Titart** ouvrit la séance, fit remarquer que toutes les sociétés étaient représentées, excusa **Michel Devos**, annonça qu'il parlait en son nom. Comme l'an dernier, les responsables de Bierghes et de Saintes avaient pris la direction de Thumaide, **Joseph Deboyer** par contre l'empruntait pour la première fois pour « *La Dodane* » et « *Les Quatre* », deux ententes de la région d'Enghien qui n'en forment qu'une en réalité. En jouant sur les notions de petite et grande vitesse, le président enghiennois parvient chaque année à concocter un itinéraire convenant à sa « *clientèle* ».



La vitesse d'abord...



Dany Leturcq traitait le volet vitesse, revisitait la structure arrêtée pour 2016 (pour rappel, deux lâchers entérinés : « Entente des V-Entente Frontalière-Entente de l'Ouest » d'une part, « Hunelle Dendre-Lessines-Sud – Bierghes-Saintes - La Dodane » d'autre part) en déplorant le contexte de la campagne.

De manière anodine, il demandait si la durée de trois ans décidée l'an dernier pour ce mode de lâcher était maintenue. Une réponse affirmative de l'assemblée fusa en ne laissant planer le moindre doute : la procédure 2016 sera reconduite en 2017 et 2018.



La disparition de Flobecq des rangs ailés était officialisée. Aucune modification au niveau des ententes ne devrait en principe être enregistrée. Ce sujet n'a pas été abordé par **Dany Leturcq**.

Des voix s'élevaient ensuite pour demander une tournante dans les lâchers. L'orateur de service fit remarquer, avec l'aval sollicité du convoyeur présent, qu'elle avait existé l'an dernier, que toutes les

précautions avaient été prises pour garantir de bons envols en ayant pris soin notamment d'analyser les conditions climatiques sur la ligne de vol et en ne s'étant pas contenté de regarder le temps dans notre région. Le souhait d'inclure le Tournaisis (deux lâchers en vitesse en 2016) dans ladite tournante fut alors explicitement exigé, reçut un avis favorable (« **Coulon Futé** » : [la décision relative au retour de « L'Espoir » montois sur la ligne du centre, prise le lendemain à Estinnes-au-Val - voir plus loin –, fera davantage augmenter la durée des lâchers](#)).

Un projet d'itinéraire était proposé en rappelant que Saint-Quentin (interdiction de lâcher à la place habituelle, taxe de 0,50 € au panier) et Bohain étaient désormais interdits. Comme Peronne est aussi décrié suite à de mauvaises expériences selon les propos entendus, Caudry, sis entre Cambrai et Saint-Quentin, a été proposé avec les réserves d'usage.

Dany Leturcq rappela la ferme volonté provinciale de diminuer le nombre de lâchers. Pour minimiser d'abord la durée sur l'aire de lâcher car le temps, selon ses dires, peut rapidement changer. Mais aussi peut exercer un impact sur la nervosité des pigeons lorsqu'un premier lâcher a été effectué (« **Coulon Futé** » : [ces derniers propos ont déjà été entendus dans la bouche de la plus haute instance nationale](#)). Ce rappel provoqua maints apartés ce dont profita **Joseph Deboyer** pour gagner la table officielle et discourir en toute discrétion avec les instances pendant un certain temps, dut trouver satisfaction car il n'a pas pris la parole au cours de l'assemblée.

Le retour à la normale se traduisait par une demande de **Serge Taillieu**, d'Harchies, d'envisager des lâchers séparés en petite vitesse, principalement pour « protéger » l'écolage de la relève ailée en mettant tous les atouts du bon côté. Le meneur de débat lui rappela à nouveau l'interdiction formelle décrétée d'augmenter le nombre des lâchers lors des week-ends, se montrait par contre plus souple pour les entraînements de semaine. Cette éventualité fit réagir le convoyeur qui demandait, en cas d'acceptation de ce cas de figure, de pouvoir effectuer des lâchers de cinq en cinq minutes. La proposition imposait la création de secteurs... qui ne fut jamais abordée par la suite. **Dany Leturcq** termina sa première intervention en émettant un vœu, celui d'essayer de modifier le moins possible le calendrier durant la saison.



... le petit demi-fond pour terminer !

Prenant le relais, **Pierre Titart**, aborda le secteur « *transparisien* » en rappelant la structure 2016 mise en place pour cette spécificité (pour rappel, un seul lâcher « Entente des V-Entente Frontalière-Entente de l'Ouest-Entente de la Dendre-Le Sud ») avant d'évoquer les desiderata des procès-verbaux rentrés des sociétés.

Pour répondre aux désirs de lâchers plus importants voire provinciaux émis par la base, il proposait un lâcher Wallonie Picarde pour un itinéraire composé exclusivement de Toury – par Wallonie picarde il faut comprendre les anciennes sections d'Ath, de Tournai et de Lessines – qui provoqua



des réactions en chaîne. **Jean-Marie Populaire**, de Bernissart, rappelait en premier lieu que, dans son entente, des amateurs ont uniquement joué les trois premiers concours. Les dirigeants athois de leur côté clamaient que leur petit demi-fond allait tomber en mansuétude, **Frédéric Jonckers** annonçait même que les Flandriens se fatiguaient avant que le cas des Renaisiens pouvant engager à Leuze ou à Lessines ne fut incidemment évoqué (« **Coulon Futé** » : *Renaix est bel et bien une ville de Flandre orientale et non de Flandre occidentale comme cela fut dit à plusieurs reprises par le meneur de débat*).



Pierre Titart reconnaissait un constat similaire pour l'Entente de l'Ouest enregistrant, selon ses dires, des départs de colonies et non des moindres. Ont été mis notamment sur la sellette les « *transhumances ailées* » d'amateurs aimant se disperser sur plusieurs ententes... en fonction de leur taux de réussite et de leurs intérêts sportifs (« **Coulon Futé** » : *face à ce constat émis, il est judicieux de se poser les bonnes questions sans en omettre aucune, aussi dérangement soit-elle ! Que trouvent-ils ailleurs ces amateurs concernés... ? Quels sont les arguments qui les ont incités ? Il est cependant important de faire remarquer que la programmation de la vitesse et du petit demi-fond le même jour, le samedi, a certainement exercé un impact non négligeable en incitant des ententes de vitesse à devenir des organisateurs de petit demi-fond... ce qu'ils n'étaient pas ces dernières années. Mais aussi que la récession en général et la mauvaise saison sévissent d'autant plus lorsque les rayons des ententes se chevauchent en très grande partie.*).



Des contre-propositions ont été lancées : en premier lieu, le lâcher Wallonie picarde proposé augmenté de celui la région montoise, une proposition qui fit intervenir **Dany Leturcq** demandant de ne pas toucher au « *Renouveau* » montois, une entente en extension qui a convoyé quelque 46.000 pigeons l'an dernier ; ensuite un premier duo de lâchers à savoir Tournaisis-Entente Frontalière-Entente de l'Ouest d'une part, Entente de la Dendre-Borinage d'autre part; enfin un second duo à savoir Tournaisis et les volontaires athois d'une part, Ath seul d'autre part...

Dans ce tourbillon de propos amenant de vifs échanges, retenons quelques interventions significatives. « *La vie est faite de règles qu'il faut respecter* » a insisté **Dany Leturcq**. « *On a rien à dire alors qu'on engage le plus de pigeons* » dixit **Frédéric Jonckers** après avoir pris connaissance des statistiques, relatives à la participation aux concours, donnant le leadership à son entente. « *J'impose comme au national, le mode de lâcher 2016 sera reconduit en 2017* » clama **Pierre Titart** en fermant sa farde ce qui lui valut la question « *Pourquoi imposes-tu ?* », posée par **Bernard Dumont**, de Grandglise, une question... restée sans réponse. La messe était dite en réalité !

Pendant que plusieurs présidents quittaient la séance, **Patrick Marsille**, en conciliateur improvisé, essaya de faire retomber la pression en recentrant les principales idées émises se rapportant au petit demi-fond. Sa tentative n'apporta rien de concret si ce n'est une conclusion à épingler de **Jean-Marcel Place**, d'Ellignies-Sainte-Anne : « *Tout le monde a envie de faire un grand lâcher à la condition d'être en position centrale* ». De nombreux exemples l'ont à ce jour prouvé.



Au décompte final, deux heures de séance pour ne rien changer par rapport à l'exercice précédent si l'on excepte la plausible éventualité de lâchers par secteurs en semaine en petite vitesse et l'alternance plus régulière instaurée parmi les quatre lâchers de la ligne du centre, deux athois et deux tournaisiens si ces derniers sont maintenus au sortir de l'assemblée préliminaire de l'ouest de la province (« **Coulon Futé** » : *L'alternance pourrait concerner cinq lâchers si « Le Renouveau » - voir plus loin – en fait partie. Quarante minutes seraient alors nécessaires pour effectuer les lâchers d'une étape de la ligne du centre.*).

Estinnes-au-Val

Aucun changement dans le casting provincial par rapport à la veille à Thumaide au moment où **Dany**

Leturcq ouvrit l'assemblée préliminaire d'Estinnes-au-Val. Fait rarissime, un document-support, un texte-martyr selon l'orateur, fut distribué aux présidents présents pour permettre à chaque participant, au terme d'une lecture personnelle silencieuse demandée, de prendre connaissance entre autres



des réflexions menées au sein de l'EPR Brabant wallon-Hainaut dans l'optique de l'assemblée générale du 2 décembre prochain. « *Si tout le monde est d'accord avec ce texte, précisa **Dany Leturcq**, la réunion sera terminée en trente secondes. Je pense que ce ne sera pas le cas.* »

La vitesse en premier lieu comme à Thumaide...

Dans son procès-verbal, « *Le Renouveau* », groupement évoqué et protégé la veille à Thumaide (voir plus haut), avait émis le souhait de changer de ligne de vol, de quitter celle de l'est pour revenir en fait sur celle du centre afin de notamment endiguer les pertes de pigeons enregistrées lors du précédent exercice. Le texte-martyr précité ne donnait pas suite à cette demande en se basant sur le fait qu'aucun amendement n'était parvenu au secrétariat à la date butoir fixée après l'information donnée selon laquelle tout changement de ligne de vol devait passer par l'assemblée générale de l'EPR.



Les réactions furent spontanées et nombreuses. Citons celle d'**André Steenhaut**, de Bassilly, qui monta le premier au créneau pour s'insurger contre la décision prise. Celle d'**Alain Dendal**, de Masnuy Saint-Jean, qui fit ensuite constater que des sociétés du Tournaisis et de la région athoise souhaitant jouer le samedi avaient été versées sur la ligne de l'est et qu'elles étaient revenues sur celle du centre par la suite sans avoir dû fournir le moindre amendement. **Guy Caulier**, d'Estinnes, fit remarquer qu'un comité est là pour aider et non pour matraquer, se signala par un marquant « *On s'en souviendra l'année prochaine au moment de voter* ». **Ludmila Reingaerdt**, de Bassilly, demanda en vain les conditions à respecter pour introduire un amendement.

De son côté, **Dany Leturcq** rappelait le souhait provincial consistant à éviter au maximum les mélanges et les croisements sur la ligne de vol, qu'il était impossible de contenter tout le monde, que, la veille à Thumaide, il avait protégé « *Le Renouveau* », orphelin, au sein de « *La Collégiale* », de Nivelles qui rejoint en 2017 un secteur du Brabant wallon à l'instar de Pont-à-Celles.

La consultation du projet d'itinéraire permit de concentrer l'attention sur Laon. Cette ville de l'Aisne ne rallie plus les suffrages, interdit, selon le convoyeur présent, la présence de copeaux autour du camion et nécessite dès lors l'emploi de cartons dans les paniers. **Michaël Canard**, de Marche-lez-Ecaussines, proposa de remplacer l'étape décrite par des Noyon ce qui aurait eu pour conséquence de constituer un itinéraire mixte, alliant des vols sur la ligne du centre (Noyon) et d'autres sur celle de l'est (Soissons, Nanteuil, Melun).



Au terme d'une consultation avec ses pairs, **Dany Leturcq** demanda si l'accord existant entre sociétés est maintenu en cas d'acceptation de la ligne du centre, en d'autres termes si le groupement reste. Le oui unanime comme réponse régla le premier problème rencontré pendant la soirée, le seul en réalité au terme de l'assemblée.



Il restait encore à prendre position pour l'entente Givry-Estinnes-La Bouverie (quatre sociétés) qui, dans la vision provinciale, devait en 2017 être lâchée avec « *Le Renouveau* » finalement autorisé à changer de ligne. Cette dernière, souhaitant en réalité relever du lâcher « *Charleroi 2012* » se trouve dans l'expectative de la réponse carolégienne...

L'expectative est aussi de mise pour les sociétés d'Erquelines, de Mont-Sainte-Aldegonde et de Saint-Amand qui préconisent le samedi, la ligne de l'est et le lâcher avec Charleroi.

Par défaut de solutions définitives sur les courtes distances pour deux des trois groupements recensés, le petit demi-fond fut abordé.



... des problèmes également au niveau « transparisien » !

Pierre Titart entra alors en scène pour traiter le petit demi-fond qui concernera en 2017 trois ententes jouant à un ou deux jours de panier l'itinéraire composé exclusivement de Toury comme lors du précédent exercice. L'unicité de l'étape souleva quelques réactions dont celle de **Dany Leturcq** qui s'informa auprès du convoyeur pour savoir si l'aire de lâcher pouvait accepter d'importants contingents car le risque de survol d'un aéroport n'est pas à négliger.



Les sociétés d'Estinnes, de Givry et de la Bouverie disputeront le petit demi-fond 2017 à deux jours de panier en rejoignant le « *Petit Club* ». Si ce dernier maintient son intention de reprendre les sociétés de Tienen et de Landen implantées en Brabant flamand, il sera obligé, selon les instances de la province brabançonne flamande, de reprendre tous les cercles du secteur 3 de ladite province.



De son côté, « *L'Avenir* » accueille dans ses rangs la société de Marche-les-Ecaussines, opte par contre pour la compétition à un jour de panier ce qui est également le cas des cercles d'Erquelines, de Mont-Sainte-Aldegonde et de Saint-Amand. Toutefois ceux-ci ne se sont pas ralliés au fait de devoir constituer avec « *L'Avenir* » un secteur de lâcher (ni avec le « *Petit Club* » proposé par la suite), ce qui provoqua une nouvelle discussion semblable à celle tenue précédemment en vitesse. Il leur fut à nouveau rétorqué le quorum de sociétés à respecter (cinq) pour obtenir un lâcher. Le recours au lâcher provincial non partagé par tous revenait une nouvelle fois sur le tapis.

Les discussions repartaient de plus belle sans aboutir au moindre consensus au grand dam du **convoyeur** qui ne comprenait pas l'évolution actuelle.



Michaël Canard conseilla de refaire la cartographie précise du milieu ailé pour pouvoir reconstruire à partir de données quantitatives conformes à la réalité de terrain...



Faute d'accord final, **Dany Leturcq** leva la séance en promettant des réponses... dans les huit jours. Si la deadline n'est pas respectée, il restera toujours comme ultime recours l'assemblée provinciale de l'EPR du 2 décembre prochain.

Assemblée préliminaire de Thumaide mercredi 16 novembre 2016





Assemblée préliminaire d'Estinnes-au-Val jeudi 17 novembre 2016

